



Mesdames les présidentes,
Messieurs les présidents,

La saison 2022-2023 arrive donc à terme.

La reprise des championnats, la rentrée du foot animation, les détections, les rassemblements, les évènements festifs et associatifs des clubs...ont donc alimenté le quotidien de fonctionnement des clubs et du district de football.

Fort de ses 12 481 licenciés (e)s, le district de football a mené ses missions et sa politique de développement et de structuration du football départemental à l'attention des clubs, au travers de ses commissions.

Ces commissions qui fonctionnent grâce aux dévouements de ses bénévoles.

Le district n'a pas lésiné sur les moyens pour aider et accompagner les clubs dans leurs développements. Des réunions de secteurs, des conférences des présidents des clubs, des réunions des trésoriers de clubs, des cérémonies de dotations et de labélisations, le dispositif FAPE, la délocalisation des comités de direction dans les clubs, sont autant d'actions que le district tend à garder et à renforcer afin de garder la proximité et l'écoute des clubs.

Le comité de direction tient à poursuivre ses objectifs et ses missions pour lesquels les clubs l'ont missionné dans cette mandature.

Avant une synthèse des activités des commissions, le district tient à rappeler les actions mises en place durant cette saison.

Le FAPE

Ce ne sont pas moins de **36 clubs** qui ont bénéficié du dispositif mis en place par le district pour venir en aide aux clubs afin de les aider financièrement à l'achat de petits équipements. Montant total alloué aux clubs **12 828 euros**.

Le dispositif est bien sûr renouvelé la saison prochaine.



Les Dotations

44 clubs ont bénéficié des dotations U 11. Par ces dotations, le district de football tend à accompagner les écoles de football dans leurs développements et ainsi permettre aux clubs de bénéficier de matériels d'entraînement.

Les sections sportives des collèges André Maurois, Anatole France et du **Lycée** Raoul Dautry ont aussi reçu des dotations dans le cadre des partenariats pour ainsi contribuer au développement du football en milieu scolaire.

Les sections filles et garçons du lycée Dautry ont disputé les finales du championnat de France futsal.

Les écoles ont reçu, en début de saison, des dotations dans le cadre de l'opération « Foot à l'école » pour le compte de l'année scolaire 2021-2022. Un dispositif qui se décline sur un axe sportif avec la réalisation d'un cycle de football et un rassemblement en fin de saison et sur un axe culturel avec la réalisation d'une œuvre attaché à un thème sur l'écologie et le sport. 8 écoles ont été distinguées à cette occasion.

La journée féminine

Pour la 2^{ème} saison consécutive, le district a mis en place cette journée dédiée aux féminines avec la partie sportive sur le terrain de St Victurnien et la partie festive sur la commune de St Brice s/vienne. Ce rendez-vous tend à devenir incontournable pour mettre en valeur le football féminin d'une part, mais aussi, la valorisation de l'implication des féminines dans la gestion des clubs. Le rendez-vous est donné en 2024.

Les réunions de secteurs

L'une des mesures du comité de direction est la mise en place des réunions de secteurs avec des référents du district pour chaque secteur géographique. **71 clubs ont répondu présents** à ces réunions qui ont permis aux clubs et membres du district d'échanger, de s'écouter, de répondre à des questions et de trouver et proposer des solutions sur les problématiques des uns et des autres. **11 réunions** très appréciées par l'ensemble des clubs.



RAPPORT MORAL **SAISON 2022 / 2023**

Le But Eclair

Comme chaque saison, le district a récompensé les buteurs, les arbitres et les clubs. 3 périodes ont été mises en place pour récompenser les lauréats. Merci aux partenaires qui participent à cette opération et qui contribuent donc à mettre en valeur les clubs.

Recrutement d'un chargé en développement de l'arbitrage.

Afin de dynamiser et d'impulser une dynamique pour le recrutement, la fidélisation et la promotion de l'arbitrage, le district de football a recruté en novembre 2022 un chargé en développement de l'arbitrage.

Enfin, le district tient à remercier tous les clubs qui ont accepté d'accueillir les différentes finales de toutes compétitions confondues.

Retour sur la saison 2022-2023 à travers les commissions et les organes de fonctionnement du comité de direction.



Sissaoui Mounir
Secrétaire général du district de football



RAPPORT MORAL SAISON 2022 / 2023



➤ Commission Féminines :

L'organisation et la gestion des différents championnats et plateaux n'ont pas été de tout repos pour les membres de la commission qui ont œuvré pour que la saison puisse se dérouler le plus convenablement possible. Comme chaque saison, il a fallu jongler avec les intempéries, arrêtés municipaux et des reports pour des raisons autres, pour pouvoir mener à bon port les différentes échéances.

La commission a géré le championnat **Interdistrict à 11**, le **championnat féminin de D1 à 8**, les **2 championnats féminins D2 à 8**. Elle a aussi travaillé en collaboration avec le district de Corrèze gestionnaire des **championnats U 14- U17 à 11 et à 8**, ainsi que **2 championnats U 13 à 8**. Aussi, la commission a organisé **4 secteurs concernant les écoles de foot féminines (U7, U9 et U11)**.

Le futsal féminin n'est pas en reste puisque 2 rendez-vous ont eu lieu en janvier à l'attention des séniors, mais aussi des plus jeunes.

Le temps fort incontournable était la journée féminine du 11 mars qui a pu se faire grâce notamment à l'implication des membres de cette commission qui œuvre pour le développement et la promotion de la pratique féminine au sein du district.

➤ Commission Jeunes :

La bonne organisation des différentes compétitions de jeunes des **catégories U 15, U 17 et U 19** a été l'objectif des membres de la commission pour permettre aux clubs d'être dans les meilleures conditions possibles pour pouvoir disputer les rencontres.

La commission a mis en place un **championnat jeune U15 à 8** pour permettre aux clubs de garder leurs licenciés et ainsi participer à la compétition. **5 clubs participent à ce critérium à 8.**

Merci au dévouement des membres de cette commission qui ont su mener leurs missions de programmation et d'organisation des différentes compétitions.

CARTON VERT :

Pour cette saison, la commission a tenu à ce que le dispositif qui met en valeur le bon comportement des joueurs sur le terrain puisse être intégré par l'ensemble des acteurs (joueurs, dirigeants, éducateurs



et parents). Des visites ont eu lieu en cours de saison pour relayer le dispositif. Dispositif fédéral qui sera renouvelé pour la saison prochaine.

➤ Commission Foot Animation :

Comme chaque saison, la commission a cette lourde tâche de faire aimer le football aux jeunes pousses qui vont découvrir la discipline pour certains à travers leurs clubs et le district, et d'autres qui voudront poursuivre l'aventure footballistique entamée quelques saisons plutôt.

Pour cela, les membres de la commission ont mis tout en œuvre, au travers **l'organisation des plateaux U6, U7, U8, U9, U10 et U11, ainsi que les championnats U 13**, pour ainsi promouvoir et développer la pratique aux jeunes enfants.

Pour la saison 2022-2023 :

- 45 clubs engagés en **U 7** constituant **98 équipes**. (4 phases de plateau)
- 49 clubs engagés en **U 9** constituant **135 équipes**, avec 2 journées soccer. (4 phases de plateau)
- 47 clubs engagés en **U 11** constituant **84 équipes**, avec 5 journées Futsal.et le Fetis Lahite Futsal. (3 phases de plateaux)
- 35 clubs engagés en **U 13** constituant **66 équipes**, avec 2 journées Futsal. (2 phases de championnat et 4 accessions en ligue).

Les membres de la commission ont été aussi investis pour l'organisation des **différents challenges**, aidés par des membres de la commission technique.

Merci aux membres de la commission qui se sont impliqués tout au long de la saison pour le bon déroulement des plateaux, championnats et challenges.

➤ Commission des compétitions séniors :

Après avoir retrouvé la formule championnat d'avant covid avec une poule de 12 en départemental 1, la saison s'est déroulée dans un contexte propice au bon déroulement des championnats. **77 rencontres** sont organisées **chaque weekend**.

Néanmoins, la refonte des championnats décidée par la FFF impacte bien sûr les championnats ligue, mais aussi les districts. Notre district n'y échappe pas où les clubs ont les yeux rivés sur le nombre de rétrogradations sportives de Régional 3 vers le district.



Cette refonte va assurément relever de niveau des championnats ligues, mais aussi des districts.

Une saison tout de même qui s'est déroulé sans grand imprévu, si ce n'est le lot des arrêtés municipaux.

Merci aux clubs pour leurs collaborations avec la commission pour trouver des solutions de repli et/ou de reprogrammations des rencontres.

La ligne de conduite de la commission est d'abord l'entente entre les clubs quand il s'agit de reprogrammer des rencontres, et à défaut, c'est la commission qui fixe.

Merci aux membres de la commission du travail fourni tout au long de la saison.

➤ Commission technique et labélisation :

Pour le compte de la saison 2022-2023, la commission a pu mettre en place plusieurs sessions de formations et de certifications à l'attention d'éducateurs et d'éducatrices des clubs sous la houlette d'Olivier Desplat, conseiller technique départemental sur le développement et l'animation des pratiques.

- 1 module U 7
- 2 modules U 9
- 4 modules U 11
- 2 modules U 13
- 2 modules U 15
- 3 modules U 17 et U 19
- 3 modules séniors
- 2 modules CFF4
- 1 recyclage BEF, BMF
- 1 module Arbitrage
- 1 module Sécurité
- 1 module Gardien de but
- 3 **certifications CFF1**
- 2 **certifications CFF2**
- 6 **certifications CFF3**

Ainsi des centaines d'éducateurs ont été formés et certifiés pour leur permettre d'enseigner un football de qualité.



Sur le volet des labels

Plusieurs cérémonies ont eu lieu pour la remise des plaques et des dotations dans le cadre de l'octroi des différents labels. Le district encourage les clubs dans cette voie de candidature aux différents labels pour ainsi voir leurs efforts et engagements récompensés.

Pour la saison en cours :

- 3 clubs ont été éligibles au Label jeunes FFF « Espoirs » et, sont en attente de résultat.
- 2 dossiers Label féminins FFF sont à l'étude.

Détections et Sélections :

Thierry Alexer, conseiller technique en charge du plan de performance fédéral et du centre de perfectionnement, a mis en place plusieurs rassemblements, sélections et détections, aidé par les membres de la commission technique, pour ainsi accompagner et orienter les jeunes talents vers le niveau le plus haut en terme de pratique.

- **La sélection U 13 F U 14 F limousine** avec 6 filles d'Oradour s/vayres qui ont disputés les interdistricts, a terminé à la 1^{ère} place. La sélection des garçons en U 14 a aussi terminé à la 1^{ère} place des interdistricts. Félicitations aux 2 sélections.
- **Détection U 13 G** pour l'entrée aux pôles Espoir de Talence et de Châteauroux.
- **66 rassemblements** ont pu être organisés avec la participation de **350 joueurs et joueuses** sur les catégories U 12 G et F à U 14 G et F.
- 12 joueurs U 15 (87) ont été sélectionnés pour participer à la **sélection U 15 limousin**.

➤ Arbitrage :



La commission départementale d'arbitrage a assuré ses missions à l'attention des arbitres par la dispense des cours et du suivi des arbitres par les accompagnements et observations.

La Commission départementale de la promotion de l'arbitrage a augmenté le nombre de formations pour le compte de la saison totalisant **4 sessions pour 54 nouveaux arbitres formés dont 4 féminines**.

A l'intersaison, certains arbitres ont mis fin à leurs fonctions, mais malgré cela, les membres des commissions de l'arbitrage ont mis tout en œuvre pour avoir un nombre d'arbitres conséquent pour ainsi



couvrir un maximum de rencontres jeunes et séniors. Au total pour la **saison 2022-2023, le district de football compte 194 arbitres en activité**, pour rappel lors de la saison 2021-2022, le nombre était de 168.

Sur le volet du **statut de l'arbitrage**, là aussi et du fait de l'augmentation du nombre d'arbitres, nombre de clubs ont pu se remettre en ordre d'un point de vu règlement et ainsi ne plus être en infraction avec le statut de l'arbitrage. On note une baisse significative du nombre de clubs en infraction.



➤ **JURIDIQUE :**

Une saison qui malheureusement n'a pas été de tout repos pour les membres des commissions.

Tout d'abord **la commission de discipline** qui a traité de nombreux dossiers disciplinaires. Au 16/05, ce sont **16 dossiers qui ont été mis en instruction pour des faits jugés grave** par la commission, suite à des agressions d'arbitres, joueurs, éducateurs et autres incivilités. 70 % de l'ensemble des dossiers disciplinaires concernent la catégorie des séniors.

Exemples de durée des sanctions prononcées :

- 20 ans d'inéligibilité de toutes fonctions officielles au sein des instances de football et clubs pour un dirigeant.
- 10 ans de suspension de toutes fonctions officielles pour un dirigeant.
- 5 ans de suspension pour un éducateur.
- 3 ans de suspension pour un joueur.
- 2 ans de suspension pour un joueur.
- 18 mois de suspension pour un joueur.
- 1 an de suspension pour un joueur.

Concernant **la commission d'appel**, l'organe a été saisi à 20 reprises (au 22/05) en nette augmentation par rapport à la saison 2021-2022. L'origine des saisies proviennent des décisions émanant des commissions de discipline, des litiges et contentieux et du statut d'arbitrage. 60 % des dossiers en appel proviennent des décisions prises par la commission de discipline.

Concernant **la commission des litiges et contentieux**, l'organe a été saisi à 28 reprises (au 17/05), principalement pour des joueurs en état de suspension. En plus des évocations, des dossiers divers sur des manques d'attention et, ou par manque de connaissance des règlements ont été traités.



Remerciements aux membres des commissions qui ont su traiter les dossiers en faisant preuve d'impartialité.

➤ TERRAINS ET INFRASTRUCTURES :

Les membres de la commission ont effectué des visites pour des homologations et classifications des infrastructures sportives.

A noter que sur les 251 terrains du district, 178 ont été homologués par la commission pour la pratique en compétition.

Pour rappel, la classification :

- Départemental 1 : terrain classifié T5
- Départemental 2 : Terrain classifié T 6
- Départemental 3, 4 et 5 : terrain classifié en T6 et T7.

Une vingtaine d'infrastructures doivent être visitées dans les prochaines semaines.

Sur le volet de l'éclairage, tous les terrains des clubs du district disposant de l'éclairage sont à jour en termes d'homologation, hormis le terrain synthétique de La bastide.

Au 21/04, 5 clubs qui évoluent en départemental 1 se sont vu notifier la non-conformité de leurs terrains. Ce qui pourrait impacter une non accession sportive si les travaux ne sont pas réalisés dans les temps, mais aussi une impossibilité de pratique sur le terrain de la commune du lieu de résidence du club.

Après les sites de La Bastide et de Beaublanc, la ville de Limoges va disposer d'ici le début de la saison prochaine d'un 3^{ème} terrain synthétique sur le site du Vigenal.

➤ Football diversifié :



Le district de football en partenariat avec des clubs supports poursuit ses missions et ses objectifs de promouvoir la pratique du football diversifié à travers le département.

3 disciplines diversifiées ont pu se mettre en place grâce au concours de clubs supports ;

Merci au club de l'AS Ambazac qui a organisé un tournoi **E-Foot** et qui a vu 2 joueurs Haut-Viennois participés au tour régional.



Merci au club de Limoges Football qui a fait la promotion du **Football en marchand** en organisant une manifestation réunissant plusieurs équipes.

Merci au club de Limoges Landouge qui a participé et organisé des manifestations dans le cadre du **Foot Adapté**.

Malheureusement la proposition d'organiser un football loisirs n'a pu voir le jour faute de clubs participants.

➤ Statuts et règlements :

Le travail de la commission est de garantir et de participer, au travers son règlement, à la structuration des clubs.

Les règlements du statut des jeunes et des éducateurs permettent aux clubs à la fois de se conformer aux exigences des niveaux de pratique, mais aussi au développement même des clubs dans leurs fonctionnements internes.

Aucun club de D1 et D2 assujetti aux règlements des éducateurs et/ou de jeunes n'a été sanctionné aussi bien sportivement que financièrement au cours de la saison.

La commission s'en félicite.

➤ Commissions diverses :

A saluer aussi le travail de fond des **commissions des finances et gestion des clubs, de celui des opérations électorales et de celui du médical**. Merci à ces membres de commissions de contribuer et de permettre la bonne marche du district.

MERCI A TOUS ET A TOUTES

BONNE SAISON 2023-2024

Le secrétaire général,

Mounir Sissaoui.